



HAL
open science

Fonctions et Métiers de l'édition scientifique publique. Résultats de l'étude 2012

Thierry Daunois, Clotilde Roussel

► To cite this version:

Thierry Daunois, Clotilde Roussel. Fonctions et Métiers de l'édition scientifique publique. Résultats de l'étude 2012 : Groupe de travail "Bonnes pratiques : nomenclature métiers" - réseau Médecin - CNRS. Les modèles économiques de l'édition scientifique publique. Les connaître pour optimiser sa stratégie éditoriale, Apr 2012, Caen, France. 2012. hal-02051973

HAL Id: hal-02051973

<https://hal.science/hal-02051973>

Submitted on 28 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Etude réalisée de **janvier à mars 2012** par le groupe de travail « **Bonnes pratiques : nomenclature métiers** » sur un échantillon de **357** revues recensées dans le répertoire Medici.

Objectifs de l'étude

- ▶ identifier les fonctions et métiers constitutifs des dispositifs éditoriaux
- ▶ observer (ou non) l'existence d'un modèle d'organisation récurrent
- ▶ quantifier la place respective de ces fonctions

Principaux résultats

- ▶ très forte variabilité dans l'intitulé des fonctions affichées
- ▶ l'identification des métiers au sein des dispositifs éditoriaux nécessite d'autres démarches
- ▶ le schéma d'organisation présenté sur le site de chaque revue ne permet pas de construire un modèle général
- ▶ alors que toutes les revues scientifiques observent un même modèle de fonctionnement (appel à communications / sélection / modifications / diffusion), cela ne se traduit pas par la mise en place d'un modèle d'organisation récurrent
- ▶ même pour les fonctions les plus fréquemment retrouvées, la proportion reste faible (aucune fonction n'apparaît dans plus d'une revue sur deux)
- ▶ certaines fonctions ne sont citées que marginalement

+ des **2/3**
des revues
scientifiques
de l'échantillon
sont **HORS-LA-LOI***

COMITÉ SCIENTIFIQUE

▶ Advisory board	2
▶ Comité de lecture	56
▶ Comité scientifique	71
▶ Conseil d'experts	1
▶ Conseil scientifique	30
▶ Occurrences	165

(sur 330 revues)

Question

- ▶ Une revue sans structure d'évaluation scientifique, est-ce une revue scientifique ?

COMITÉ DE RÉDACTION

▶ Comité de rédaction	144
▶ Conseil de rédaction	6
▶ Équipe rédactionnelle	3
▶ Occurrences	153

(sur 330 revues)

Question

- ▶ Une revue scientifique sur deux ne disposerait pas d'un comité de rédaction ?

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

▶ Occurrences	130
---------------	-----

(sur 330 revues)

Question

- ▶ Y a-t-il un lien entre le fait que ce métier soit fortement féminisé et le déficit d'affichage ?

MISE EN LIGNE / ADMINISTRATION

▶ Occurrences	27 / 19
---------------	---------

(sur 330 revues)

Question

- ▶ Le non-signallement de ces fonctions est-il lié au fait qu'elles ne sont pas directement en lien avec l'objectif scientifique de la publication ?

TRADUCTION / BIBLIOGRAPHIE

▶ Occurrences	15 / 5
---------------	--------

(sur 330 revues)

Questions

- ▶ Traduction : la prise en compte de la traduction est-elle implicite, ou est-elle déléguée aux chercheurs et à leurs institutions ?
- ▶ Bibliographie : L'impact du traitement de la bibliographie (enjeux sur le signallement, le référencement, la citabilité) est-il bien pris en compte ?

DIRECTEUR DE PUBLICATION ?

107 OCCURRENCES (SUR 330 REVUES)

Auteurs

- ▶ **Thierry Daunois** - Chef de projet Wicri, Direction des partenariats, Université de Lorraine
- ▶ **Clotilde Roussel** - Pôle Recherche et Développement, Appui au pilotage et Services à la Recherche (PRAPS), Inist-Cnrs



* Loi n° 86-897 du 1 août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse
 ▶ Arrêté du 12/01/1995 publié au JO du 20/01/1995, arrêté fixant les mentions obligatoires devant figurer sur les documents imprimés, graphiques et photographiques soumis au dépôt légal
 ▶ Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique - mentions obligatoires sur un site web

